

LE MANAGEMENT DE L'EXCEPTION RELATIVE AUX CRISES IMPREVUES FACE A LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 : LES IMPERATIFS GOUVERNEMENTALES ET LES ENTREPRISES ALGERIENNES

Reçu xx Mois	Accepté xx Mois	Publié en ligne xx
--------------	-----------------	--------------------

Résumé :

Cette contribution présente quelques ouvertures pour entrer dans le cadre d'une perspective de réflexion. L'expérience de la triple crise de la pandémie du Covid-19 nous a permis de relever quelques renseignements pour faire valoir la notion de penser et de repenser à l'avenir des entreprises algériennes, ayant subi de lourdes conséquences. Convaincu de la crise mondiale, sanitaire, économique et sociale, nous avons entamé une démarche de faire valoir les leçons tirées de cette pandémie, sans pareille et sans précédent. Il est nécessaire de reprendre la notion de prévisions à des éventuelles crises, qu'elles soient nationales ou mondiales, pour sauvegarder les entreprises et leurs travailleurs respectifs. Nous avons pensé à un management qui pourrait donner l'occasion aux managers des entreprises de s'inspirer de ce que nous présentons : le management de l'exception relative aux crises imprévues. Nous avons donné une définition pour rappeler les principes du management, en temps de crise.

Mots clés : Pandémie 2020, crises mondiales, les aspects de la crise du Covid-19, management de l'exception relative aux crises imprévues, triptyque IVA, entreprise algérienne.

1- Introduction

Depuis le mois de mars 2020, le monde entier est bouleversé par cette pandémie, déclarée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Cette pandémie a causé et continue à causer de lourdes conséquences, d'ordre économique, financier, sanitaire et social. Dans ce contexte socio-économique et sanitaire, nous parlons de triple crise : sanitaire, économique et sociale.

Les pertes sont importantes, qu'elles soient humaines, économiques, financières, etc. Nous ne pouvons évaluer ces pertes (FRIMOUSSE S et PERETTI J.M : pp.159-243), qu'après avoir endigué, jugulé et éradiqué le virus qui, appelé coronavirus pour les uns et Covid -19 pour les autres. L'avenir sera en mesure d'évaluer les répercussions de la pandémie sur les entreprises algériennes (idem), comme celles implantées à travers la planète.

Si les pertes sont sans précédent, les conséquences seront plus lourdes que nous le pensons. Le monde du travail, comme celui de la production et des services, ressent ce choc sec et fort puisque tous les secteurs de l'économie mondiale sont touchés, voire affectés d'une manière indescrivable (idem).

L'humanité se voit menacée (SARDON J.P pp.1-18) avec ce que représentent les séquelles et les répercussions, de tout ordre et à tous les niveaux de l'économie mondiale et de la santé publique. La pandémie a été la cause principale de la fatalité sociale, psychologique, économique, financière, sanitaire, etc. Toutes les formes de bouleversements enregistrés menacent, dans le monde, les organisations, les formes et les moyens de subsistance de l'Homme et des entreprises et les objectifs du développement durable.

Les perturbations enregistrées sont généralisées, sans pouvoir épargner un secteur de l'économie, un pays dans le monde ou une société humaine au niveau international. Les travailleurs et les employeurs se plaignent¹, de plus en plus, réclamant une alternative pour pouvoir sortir de cette triple crise.

Pour la démarche méthodologie, nous insistons sur d'l'usage une bibliographie spécialisée. Sur la base de quelques questions de départ, nous avons opté pour une enquête de terrain, en faisant appel à la technique de recherche, l'entretien, fondé sur une grille que nous avons l'habitude d'utiliser.

En réalité, nous avons rencontré des difficultés de pouvoir utiliser un guide d'entretien habituel et traditionnel. Les différentes réponses que nous avons recueillies nous ont beaucoup interpellés puisqu'elles portaient, principalement, sur la recherche d'une alternative possible, vérifiable et réalisable.

Nos préoccupations portent sur la recherche d'un moyen de contourner toute forme de perturbation, en cette période de pandémie. Nous avons pensé, en effet, au management, assimilé à un ensemble de techniques d'organisation et de gestion des entreprises pour faire face aux éventuels autres bouleversements et perturbations, voire des crises.

Dans ce contexte, nous avons formulé la problématique comme suit :

- **Quels sont les marqueurs d'un management de l'exception relative aux crises imprévues face à la pandémie du Covid 19**

2-Domaine de définition

Nous désignons par COGAC l'acronyme qui nous renvoie au principe de la perception (DELAYE R:pp.96-105) du management de l'exception relative aux crises imprévues (MERCİ). Il se présente sous la forme d'un polyptyque de cinq volets ou un pentaptyque. Chaque volet est une fonction du MERCI. Nous rappelons, en effet, les cinq fonctions du management de l'exception relative aux crises imprévues :

- Comprendre²
- Organiser
- Gérer
- Adapter³
- Contrôler.

Dans le cadre de son rôle principale, le manager (THEVENET M : pp.88-106) se réfère aux fonctions du management de l'exception relative aux crises imprévues, ainsi désignées par l'acronyme COGAC. Il doit jouer pleinement son rôle.

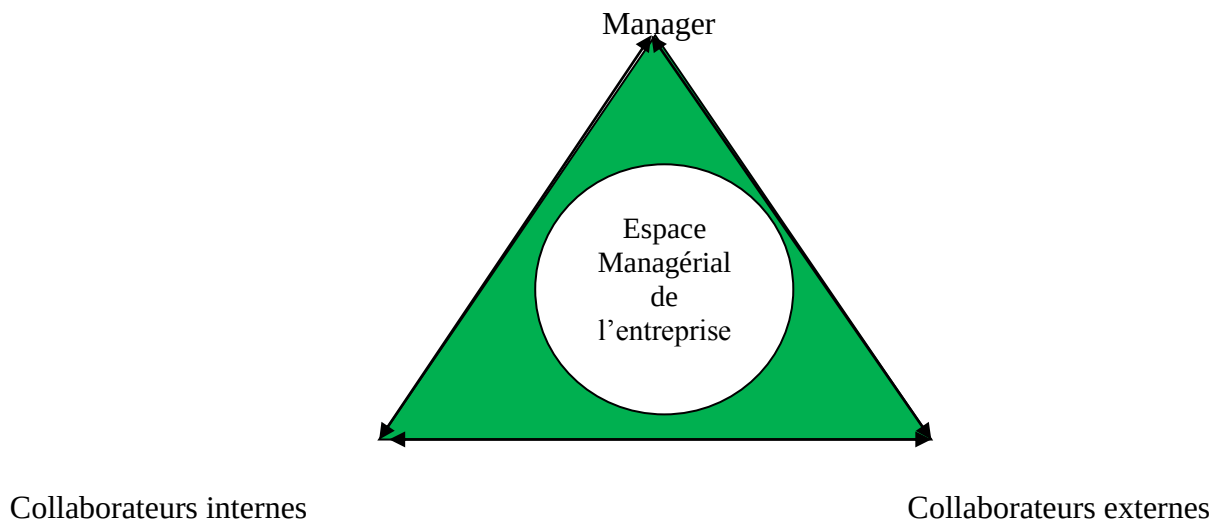
Dans sa mission au sein de l'entreprise, il représente le principal lien et l'important point d'attache entre la personne morale de l'entreprise, les collaborateurs internes et les collaborateurs externes par rapport aux structures de l'organisation de l'entreprise. Ces trois points d'interdépendance relève de ce que nous appelons l'espace managérial de l'entreprise, alors représenté par le triangle de l'espace managérial de l'entreprise.

¹ Mokhtar B., et autres opérateurs économiques (Oran)

² Cerner

³ Administrer

Figure n° 01 le triangle de l'espace managérial de l'entreprise



Pour rester dans le domaine des prérogatives du management de l'exception relative aux crises imprévues, nous insistons sur ses fonctions. Les fonctions dont il est question dans cette contribution sont au nombre de cinq et se présentent comme suit et surtout dans cet ordre :

2-1 La compréhension

Le management de l'exception relative aux crises imprévues impose au manager une conduite qui doit faire valoir ses compétences (GUENAOU M et ROUIMEL A : pp.593-610) à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise (VAN DER YEUGHT C : pp.79-98). Comme il présente les marqueurs de la responsabilité de la productivité de tous les membres de son ou ses équipe(s), il doit s'intéresser, dans le cadre de l'exception relative aux crises imprévues, à la compréhension de la crise⁴ puisque cette contribution porte sur la crise sanitaire mondiale, celle qui présente les marqueurs d'une :

- Crise sanitaire
- Crise économique
- Crise sociale

Le triple aspect de cette crise mondiale présente les marqueurs d'une insécurité généralisée, qu'elle soit d'ordre sanitaire, économique et social. La compréhension porte sur la connaissance de ces trois aspects pour pouvoir agir⁵ et interagir en vue de pouvoir s'organiser et organiser un dispositif pour atteindre un bon résultat final, avec moins de séquelles et une réduction de leur influence sur la gestion au sein de l'entreprise.

2-2 L'organisation

Ayant compris les aspects de cette crise sanitaire mondiale, le Covid 19 , le manager, dans le cadre du management de l'exception relative aux crises imprévues, doit réunir , rassembler et regrouper tous les éléments de son (ses) équipe (s) pour pouvoir s'organiser en vue d'une

⁴ A titre illustratif, nous invitons le lecteur à reprendre le travail suivant : JORION P *La compréhension des crises financières et de leur répétition*, In *Savoir/agir*, 2008/2, n°04,, pp.11-18

⁵ idem

mise en place d'une stratégie⁶ pour contourner les éventuelles conséquences de fatalité que pourra subir l'entreprise.

Le manager est confronté, devant la crise en question, à une réflexion qui pourra l'aider à la mettre en avant et surtout de pouvoir l'exposer, l'expliquer et l'expliciter avec beaucoup de facilités à ces collaborateurs, qu'ils soient internes ou externes. Dans cette situation, nous pouvons parler d'un manager-coach (LECOINTRE O : pp.133 et 134). La mission n'est pas d'une facilité attendue.

La stratégie que le manager doit adopter (THERON C : pp.159-165) touche les points forts du management de l'exception relative aux crises imprévues qui sont, impérativement, traités dans cet ordre à savoir :

- Le savoir communiquer avec les personnes
- Le savoir motiver les collaborateurs dans le travail
- Le savoir créer du lien (s). avec les autres..

Ces savoirs sont complémentaires d'une part et concurrentiels et compétitifs d'autres parts. Ces trois aspects sont la base d'un encouragement prometteur pour le manager qui arrive à coordonner son travail avec ses partenaires qui ne sont que ses collaborateurs. Ils promettent la gestion de la crise en question.

2-3 La gestion

Covid 19 avait nécessité des mesures pour mieux gérer la crise sanitaire au niveau national comme au niveau international⁷. Cette mission de gestion de la crise (LAGADEC P : pp50-52) revient d'office au manager. Il reprend les trois savoirs pour pouvoir répondre aux attentes de la concurrentialité , la compétitivité et enfin la complémentarité.

2-3 -1 La complémentarité

Par la complémentarité, il faut entendre celle des apports de chacun des membres de l'équipe ou des équipes. Tout collaborateur, qu'il soit interne ou externe à l'entreprise, est en mesure de fournir des idées à inclure dans la stratégie d'une bonne gestion de la crise (Idem) . Cette même crise nécessite un esprit de la concurrence pour une meilleure concurrentialité.

2-3-2 La concurrentialité

Par la concurrentialité, il est nécessaire de faire valoir les principes de la concurrence puisque les idées de l'équipe ou des équipes peuvent se mettre en valeur par l'instauration d'un esprit d'équipe (GUESS J pp.66-75) ou de groupe dans le domaine du travail. Cette concurrentialité est en mesure de conduire à une forme de compétition. La concurrence est, en effet, génératrice de la compétitivité.

2-3 -3 La compétitivité

Par la compétitivité, nous entendons parler de cette compétition managériale pour la performance de l'entreprise (GHARBI D.E et al, : pp.161-174) que le manager arrive à mettre en avant dans son discours managérial et dans la pratique par rapport aux idées proposées, mutuellement et/ ou contradictoirement, par les collaborateurs. Bien que nécessaire, la compétitivité amène le manager à s'adapter d'une part et d'adapter sa stratégie au texte, au contexte et au prétexte de la situation (⁸) d'autres parts.

⁶ Pour rester dans le cadre d'une crise, nous invitons le lecteur à consulter LIIKANEN E , *Quelles leçons avons-nous apprises de la crise financière ?*, In Revue d'Economie financière, 2013/4, n°112, pp.111-124

⁷ Nous parlons des mesures sanitaires.

⁸ Cf infra.

2-4 L'adaptation

Il est important de signaler que le vocable adaptation⁹ doit être vu sous ses deux aspects dont le premier est le domaine des verbes transitifs et l'autre de l'apanage des verbes pronominaux. Il est nécessaire de rappeler cet aspect de transitif et celui de « pronominal ».

Pour le premier aspect, le manager est en mesure d'adapter les informations de sa stratégie managériale en sa possession avec la crise sanitaire mondiale afin d'être efficace pour répondre aux attentes. Le management de l'exception relative aux crises imprévues, comme le management en général, se base sur la responsabilité du manager et le sens de travail (BERNOUX P: pp.117-135) vis-à-vis de ses collaborateurs pour atteindre les objectifs attendus.

Pour le second aspect, le manager, par son rôle et sa mission (THEVENET M :pp.145-171,), présente les marqueurs de la fiabilité des informations collectées, l'efficacité de sa responsabilité (BERNOUX P op.cit.) et enfin sa viabilité dans le chemin pour aboutir à des résultats probants. La mission, dans ce cadre, est très délicate puisque le manager est confronté à des situations contraignantes et il doit agir devant et contre tous les fronts afin d'éviter toute mauvaise surprise, donc une situation imprévue comme la crise sanitaire mondiale du Covid 19.

Parfois, les surprises sont génératrices de préjudices. Dans ce cas, il faut un savoir de les comprendre, de les organiser et de les gérer pour pouvoir les adapter aux mesures, qu'elles soient managériales et/ ou gouvernementales. L'adaptation devient le pilier du contrôle.

2-5 Le contrôle

Une fois les conditions réunies, le manager dans le cadre de sa mission relative au champ d'action du management de l'exception relative aux crises imprévues se voit attribuer la noblesse de faire valoir les principes du contrôle (THIERADT R.A : pp.99-122) à tous les niveaux par le biais des dispositifs mis en place en temps de crise.

Pour le cas de la crise sanitaire mondiale, le manager doit être en mesure de faire valoir trois points forts dont il a la charge : le droit de regards, le droit de surveillance et en dernier lieu le droit de contrôle. Ce droit de contrôle implique, directement, la responsabilité, la compétence et la finalité étroitement liés aux comportements pour un résultat probant et un succès de la mission du management de l'exception relative aux crises imprévues. Le tout revient et demeure de l'apanage du manager.

Donnés, ordonnés et coordonnés, les éléments d'approche ne sont valorisés et couronnés que par le manager. Car, cet ensemble nous conduit à rappeler les fondements de mise en avant du triptyque pour faire valoir l'importance du management de l'exception relative aux crises imprévues.

3- Les principaux fondements de mise en avant du triptyque

Il s'agit de la mise en avant du triptyque du faire valoir le management de l'exception relative aux crises imprévues. Il s'agit du triptyque IVA(GUENAOU M). Il est, par conséquent, constitué de trois éléments fondamentaux à savoir l'intention, la volonté et l'action.

⁹ Le mot connaît un sens très large comme l'explique SIMONET G ,*Le concept d'adaptation ; polysémie interdisciplinaire et implication pour les changements climatiques*, in Nature Sciences Sociétés, 2009/4, vol.17, pp.392-401

3-1 L'intention

Par sa définition classique, l'intention (LACHAUX J.P p.4) est une action immatérielle que chacun de nous peut faire valoir dans le cadre de la réalisation d'une idée. A partir de cette idée, l'Homme, la femme et/ ou l'homme, est en mesure de pouvoir réfléchir à la réalisation de l'objectif à atteindre. Cette situation peut être quotidienne comme elle peut être à tout moment de la journée, à la suite d'une idée qui peut passer par la tête.

Toute intention (GAUTHIER D : pp.59-75) est en état de pouvoir fixer le but d'une activité, d'ordre moral et psychologique avant qu'elle soit matérialisée par une réalisation, qu'elle soit un succès ou une réussite pour tel ou tel projet à faire valoir. Par l'intention, l'Homme est motivé afin de pouvoir se maintenir dans une situation d'intervention.

Bien que motivée, cette intervention rapproche l'Homme de son idée d'intervenir pour tel ou tel but, déjà projeté ou planifié, en fonction du texte, du contexte et du prétexte, ce triptyque de la mise en avant du projet ou de l'idée à réaliser. Nous parlons de partage de l'intention (BOYER A : pp.267-275). Cette notion de triptyque nous conduit à mettre en valeur de ces trois éléments essentiels de l'activité prévisionnelle.

Le texte n'est que le contenu de l'idée que nous désirons réaliser. Il nous favorise pour y penser à une chose qui nous interroge dans le cadre d'une problématique. Elle peut, également, nous interpeller pour chercher à comprendre ce que nous cherchons. Pour notre cas, dans le cadre de cette contribution, nous pensons à l'idée relative au management de l'exception relative aux crises imprévues.

Le contexte nous conduit à faire valoir les informations acquises sur la situation que nous vivons à savoir la situation de crise qui est, d'ailleurs, de l'apanage du « jamais vu » pour les uns ou du « sans précédent » pour les autres. Il s'agit, en effet, de la question qui nous intéresse dans cette contribution.

Cette question nous interpelle comme elle nous interroge pour mieux comprendre les conséquences de la crise sanitaire mondiale qui est l'origine d'un lourd impact sur l'économie de l'entreprise, l'économie nationale, voire l'économie mondiale, jugée en arrêt depuis l'instauration du confinement.

Et enfin, le prétexte. Celui- constitue le fondement et l'ossature du faire valoir les idées qui peuvent être fiables et réalisables pour mettre sur pieds une assiette d'activités dont l'objectif est de pouvoir sortir de cette crise, jugée et comprise comme étant la première dans son genre : la crise sanitaire mondiale du coronavirus. Nous parlons, en effet, de pandémie et non d'une épidémie qui touche uniquement une région ou pays. L'intention nous conduit à faire valoir la volonté

3-2 La volonté

L'intention est comprise comme étant un dessin pour pouvoir, délibérément, assurer progressivement, une activité ou d'accomplir un acte ou un geste, qu'il soit matériel et/ou immatériel. Il s'agit, en effet, de la volonté. C'est le fait d'aller en avant pour faire valoir les principes de l'intention.

Dans ce cadre, la volonté (GUENAOU M, op.cit) est en mesure de réaliser la finalité de l'intention de tracer, dans un avenir très court mais prochain dans le sens de l'immédiat. Cette prévision dans l'immédiat entre dans le cadre d'une action immatérielle immédiate. Elle reste de l'apanage de la volonté de vouloir atteindre l'objectif.

Par la volonté (DESCHOLDT J.P :pp.6-8), il faut faire valoir l'attention portée sur l'idée qui se place entre l'intention et l'attention afin d'atteindre la finalité de la volonté. Dans le cadre de la participation à une réflexion, qu'elle soit individuelle ou collective (KOKOSZKA GABAR C.,pp.9-17) nous portons la vision sur la volonté de pouvoir trouver une solution à cette crise sanitaire qui est la source principale de la perturbation socio économique des entreprises, tout en portant atteinte aux économies nationales de tous les pays touchés par la pandémie.

Celle -ci est l'élément de la paralysie économique industrielle que nous pouvons désigner par le vocable, «le responsable imprévu et réducteur » paralysant les entreprises dans le cadre de la sphère de l'économie mondiale. La volonté dont il est question dans cette intervention vise principalement l'action de pouvoir surmonter la paralysie économique et industrielle au niveau local, national et international puisqu'il s'agit d'une pandémie, ayant infecté tous les leviers de la balance économique de chaque pays.

Exprimée en capacité, regroupant tous les efforts conjugués, cette volonté demeure présente et effective. Ces efforts conjugués sont, principalement, immatériels qui nous renvoient à faire valoir une action.

3-3 Action

Sans le tandem, l'intention et la volonté, aucune action ne pourra être réalisée ni réalisable dans un avenir, à long terme, à moyen terme et/ou à court terme. L'action (GUENAOU M;2019 : op.cit.) se définit par la conjugaison des efforts, jumelés en une seule force pour pouvoir atteindre l'objectif, en vue de surmonter les effets et les conséquences de cette crise sanitaire mondiale de coronavirus.

Cette crise se présente sous ses trois aspects puisqu'il s'agit d'une crise sanitaire, sociale et sécuritaire. C'est la crise des 3S. Par son triple poids, elle avait affecté, voire infecté l'économie de l'entreprise au niveau international. C'est la raison pour laquelle nous parlons de crise régressive internationale.

La régression, celle qui affecte l'économie de l'entreprise, est définie comme étant « les causes et effets » d'une situation alarmante à un niveau étendu : elle touche toutes les entreprises dans la sphère de l'économie mondiale. Elle responsable de la récession. Elle ramène la situation économique –sociale, financière de l'entreprise et psychologique de ses travailleurs et employés à un niveau réduit de l'échelle du développement de toute unité de production. Nous parlons de retour imposé à un stade de développement inférieur et antérieur. Nous parlons de développement inférieur dans le cadre d'un développement oblique et décroissant des entreprises. Quant au développement antérieur, il touche directement le développement linéaire. Pour le premier, nous insinuons les pertes économiques et financières. Pour le second, nous insistons sur la réduction du personnel et du champ d'activité de l'entreprise.

Pour cette raison, l'action qui concerne notre contribution est le fait de produire une alternative pour contourner des éventuelles gravités de la situation socio économique et psychologique au niveau national, puis international. Elle s'exprime, en conséquence, par une manière d'agir et d'interagir singulièrement dans le cadre de la participation des entreprises aux objectifs de l'organisation de lutte contre la pandémie.

4-La participation des entreprises aux objectifs de l'organisation de lutte contre la pandémie

La participation des entreprises aux objectifs de l'organisation de lutte contre la pandémie est collective pour pouvoir atteindre l'objectif que nous le voyons à trois niveaux que nous développer dans ce chapitre. La participation ne peut être effective sans la conjugaison des efforts, qu'ils soient matériels et/ ou immatériels. Nous insistons sur la démocratie et la participation citoyenne.¹⁰

Ces efforts conjugués ne peuvent se valoriser sans une prise de conscience, qu'elle soit individuelle pour les chefs d'entreprises et collectives pour les décideurs dans le cadre de la gouvernance (LAHLOU C : pp. 107-117). Devant une telle situation de crise sanitaire mondiale, les regards sont portés au niveau local pour parler d'épidémie et au niveau international pour rappeler la pandémie, celle qui, aujourd'hui, nous interpelle.

La participation des entreprises aux objectifs de l'organisation de lutte contre la pandémie vise, principalement, trois objectifs qui restent à faire valoir :

- L'action d'endiguer la pandémie
- L'action de juguler le développement de la pandémie
- L'action d'éradiquer le coronavirus¹¹

4-1 L'endiguement de la pandémie

Il s'agit, en effet, de l'action dont il est question pour cette pandémie qui intrigue chacun de nous. Au niveau individuel que collectif, chacun des responsables, comme pour les travailleurs, cherche à faire valoir ses idées afin de pouvoir contourner les conséquences de la fatalité (VILANOVA P :pp.107-117) économique sociale et psychologique pour son entreprise.

Cette question nous interpelle, comme pour l'histoire et la mémoire de toute crise. Bien que l'histoire nous interroge pour comprendre les origines de toutes les épidémies, la mémoire prend une place prédominante pour nous interpeller, à tous les niveaux, de ceux qui entrent dans le cadre du passé des entreprises, à travers le monde pour tous les secteurs de l'économie, quelle soit nationale ou mondiale.

Bien qu'elle touche directement la forte mortalité des humains, la pandémie, celle qui sévit depuis le début de l'année 2020, pousse plusieurs entreprises, et à travers le territoire national ou dans le monde, à rencontrer des problèmes d'ordre organisationnel, managérial et surtout de gestion de cette crise qui serait, pour plusieurs cas, fatale.

Plusieurs entreprises des différents secteurs ne peuvent, en aucun cas, se relever de cette fatalité économique mondiale. Les effets et les répercussions d'ordre socio économique et financier seront révélateurs des marqueurs qui vont, fortement, interroger nos économistes, nos financiers et d'autres spécialistes des sciences sociales et humaines.

Les réflexions, à venir, impliqueront les décideurs, à tous les niveaux, qu'ils soient nationaux et internationaux, pour pouvoir juguler le développement du virus. Cette action d'endiguer la pandémie poussera la gouvernance pour plusieurs entreprises, quelque soit leur taille, à passer

¹⁰ A titre illustratif, BLONDIAUX L, *La démocratie locale la participation citoyenne ; la promesse et le piège*, In Mouvements 2001/5,, n°18,pp. 44-51

¹¹ Cf in supra

à une autre action, celle qui contribuera à faire valoir l'action de juguler la faillite des entreprises et de leurs secteurs.

4-2 la jugulation du développement de la pandémie

Dans sa définition classique, ce vocable prend le sens de saisie à la gorge, d'action d'engorgement et d'étranglement. Si nous l'adaptions au cas du virus, appelé Coronavirus, nous lui attribuons le sens de la réduction du développement de la propagation de la pandémie. Pour cette raison, il faut des dispositifs, qu'ils soient matériels ou immatériel pour empêcher les actions et la rapidité dans la circulation du virus au niveau international. Il faut surveiller et s'unir (VIGNERON F, : pp.139-162) pour atteindre le but.

Par la jugulation (KEMPF A : pp.5-7), nous entendons celle du développement de la pandémie. Elle contribue à l'éloignement, voire l'anéantissement du risque qui ne menace pas uniquement les entreprises mais toute l'humanité. La cause est la circulation de grande rapidité d'un virus invisible mais ravageur. Cette menace est une action mystérieuse qui présente des marqueurs mortifères.

Ces marqueurs de dangerosité, de rapidité et d'infectiosité du coronavirus nous conduisent à penser à faire valoir les mesures et les principes du respect des techniques opérationnelles et pratiques pour réduire la qualité, l'agilité et la vivacité du virus mortifère (DELLHOMMEAU L :pp.63-71) afin de pouvoir l'éradiquer progressivement.

4-3 L'éradication du coronavirus

L'éradication est une action progressive qui doit être, principalement, efficace. Cette action nécessite, pour le cas de toute forme d'infection et de contagion, une prise en charge humaine, matérielle et financière. Elle a pour fonction :

- L'action de pouvoir arracher l'influence du virus et sa dangerosité
- L'action de pouvoir extirper et faire disparaître les effets de la pandémie
- L'action de pouvoir supprimer le virus mortifère.

L'éradication (BORDELAIS P, pp.41-51) se poursuit dans le sens de repousser la pandémie vers sa disparition progressive et surtout de pouvoir épargner les entreprises, leur personnel et leurs travailleurs respectifs. A cet effet, l'Homme, la femme et l'homme, doivent prendre en considération le respect des techniques opérationnelles et pratiques.

5- Le respect des techniques opérationnelles et pratiques

Les techniques opérationnelles et pratiques regroupent l'ensemble des recommandations gouvernementales. Pour le cas de l'Algérie, comme tous les pays du monde, le gouvernement avait institué trois mesures pour réduire l'influence et la propagation du virus, le coronavirus, le principal responsable de la pandémie 2020 :

- Le confinement
- La distance physique
- Les règles barrières - mesures sanitaires.

5-1 Le confinement

Par sa définition classique, le confinement¹² met en compétition l'importance du vocabulaire à savoir l'accompagnement du respect des limites. Il est imposé par l'idée de placer des individus dans une situation d'éloignement du contact humain par rapport à l'espace public. Il entre dans le cadre d'une mesure préventive.

¹² Nous avons collecté des entretiens sur le confinement. Ils feront l'objet d'une publication ultérieure

Le confinement en lui-même est gérable et géré par le management de l'exception relative aux crises imprévues. Il est, en effet, assimilé à la gestion des risques par les fonctions du management que nous avons présentées plus haut. Dans son ensemble, il présente et il représente une mesure pour éviter de toute forme de propagation du virus, l'ennemi invisible des entreprises et de l'humanité.

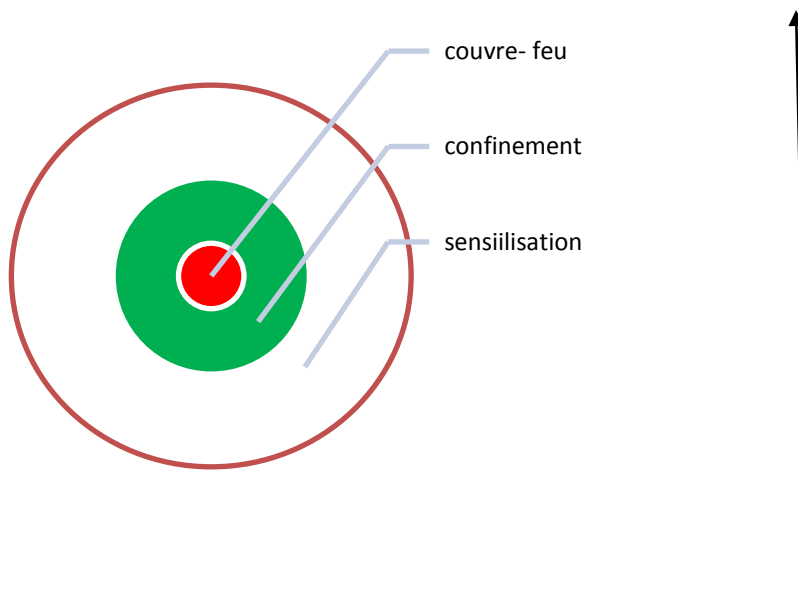
Sur la base de notre investigation, dans le cadre d'une enquête de terrain sur le confinement¹³, nous sommes arrivées à représenter graphiquement le processus du confinement, adopté et adapté, voire respecté par les entreprises, le personnel et les travailleurs. L'illustration s'accompagne par l'explication d'une manière explicite pour les uns et argumentée pour les autres.

Ce confinement est respecté à travers tout le territoire national : depuis son instauration, le personnel et les travailleurs sont confinés à l'exception des agents de sécurité. Ce confinement avait conduit les entreprises à l'arrêt et les travailleurs sont mis en chômage technique, source de la mise à l'arrêt des entreprises dont les conséquences sont jugées lourdes pour l'économie nationale (DENIS S, : pp.14-18).

Cette mesure nous conduit à donner la parole à un professionnel qui, aujourd'hui en retraite, n'a pas hésité de nous définir le confinement. Il était chef d'entreprises à l'étranger, et plus particulièrement en France.

« Le confinement était, dit-il, pour moi une contrainte provoquée par un événement extérieur qui influait sur notre vie quotidienne, avec plus ou moins de contraintes, en fonction de ses origines. Le confinement peut être d'origine politique, sanitaire, du à des troubles sociaux, économiques. Ce confinement sera plus ou moins admis et appliqué par la population en fonction des motifs et dans le cas présent du covid-19, de ses conséquences dangereuses sur la santé de la population »¹⁴

Figure n° 02 la représentation relative au processus du confinement



¹³ idem

¹⁴ Abdelkader B..

5-2 La distance physique

Selon la consultation de document, il s'est avéré que le vocable la distance sociale connaît d'autres appellations pour la désigner. En effet, nous avons relevé deux autres qui pourront intéresser les linguistes comme les économistes et les différents spécialistes des sciences sociales et humaines dont le champ d'investigation est l'entreprise :

- La distanciation physique (HALL E T : pp. 143-201)
- L'éloignement sanitaire.¹⁵

Dans le cadre de cette pandémie, les managers des entreprises et surtout pour ceux qui s'intéressent de près au management de l'exception relative aux crises imprévues trouvent, sans nul doute, la distanciation physique plus logique que sociale. Elle est estimée à plus d'un mètre de distance entre deux individus. Mais, nous ne pouvons-nous avancer dans la vérification de la distanciation puisque tous les travailleurs et le personnel des entreprises étaient confinés, depuis les débuts de la pandémie..

Selon nos différentes lectures, la distanciation reste fixe mais la disposition des personnes demeure en fonction du nombre et du contexte de la rencontre, de la réunion, etc. A cet effet, nous jugeons utile de faire valoir la disposition des individus dans le cadre de la distanciation physique :

Tableau n° 01 les formes de distanciation physique

	motifs de la rencontre	La disposition des individus	Observations
1 ^{er}	Attente	La forme linéaire	File indienne
2 ^o	Réunions	La forme triangulaire	Rencontre de 3 personnes
3 ^o	Réunions	La forme carrée/ rectangulaire	Rencontre de 4 personnes
4 ^o	Conférences	La forme circulaire	Rencontre plus de 4 personnes

5-3 Les mesures- règles- gestes barrières

Depuis le 12 mars 2020, nous avons relevé de nouvelles pratiques dont la population algérienne ne connaissait pas. Néanmoins, pour la première fois, les entreprises algériennes prièrent en considération les règles barrières (LATOUR B : pp.159-168). Il ne s'agit que des mesures d'hygiène et sécurité vis-à-vis de la propagation du virus coronavirus (DUMONT G.F, :p.3).

Ces gestes- barrières ne sont que des mesures de précaution et de préservation de la santé des individus vis-à-vis de l'entourage familial, professionnel, etc. Elles sont devenues indispensables et obligatoires pour respecter les recommandations du gouvernement algérien.

Nous sommes arrivés à les classer en trois catégories, et ceci en fonction de leur aspect respectif. La mobilisation et la participation ont rejoint les principes de la coopération, qu'elle soit individuelle ou collective.

Elle vise, principalement, d'éloigner toute forme et tout moyen de contamination, de contagion et d'infection des proches, de l'entourage, de l'environnement. La peur (JEUDY H. P. :pp.78-88) de la contagion et de la contamination par le virus s'installer. Ces mesures réduisent la rapidité de la propagation du virus. Nous les présentons sous la forme d'un tableau :

¹⁵ L'éloignement sanitaire regroupe les conditions relatives à la distance physique, la quatorzaine, la quarantaine et l'isolement des personnes.

Tableau n° 01 la distribution des gestes- barrières

N°	Désignations	Mesures
01	Recommandations	-Les mains fréquemment lavées -L'usage du coude ou d'une serviette pour la toux et l'éternuement
02	Obligations	-L'usage obligatoire de la serviette jetable
03	Evitements	-Les embrassades -la poignée de main

Toutes les entreprises avaient optés pour ces mesures, ces règles et gestes- barrières. Les instructions étaient données par écrit et par affichage. Cette pratique est, sans nul doute, est entrée dans les us et coutumes des entreprises.

6-Conclusion

Le management de l'exception relative aux crises imprévues est un support que les chefs d'entreprises ou managers cherchent à faire valoir pour sauver leur(s) entreprise(s) respective(s) et leur personnel respectif devant cette situation, très difficile en raison de ses incidences et ses conséquences. Notons, par ailleurs, cette crise sanitaire mondiale qui demeure, aux yeux des spécialistes, sans précédent.

Convaincu et/ou convaincant, Le manager conjugue ses efforts pour faire valoir le management de l'exception relative aux crises imprévues, celui qui enregistre les prémices d'une régression socio-économique, sociale et financière au niveau national puisqu'il s'agit d'entreprises nationales. Cette régression révèle, bien qu'elle soit véritablement évaluée et synonyme à une récession, des marqueurs tels que :

- a- Les séquelles socio-économiques et financiers.
- b- Les empreintes psychologiques collectives
- c- La plaie profonde de la pandémie.

Le management de l'exception relative aux crises imprévues conduit les entreprises à effectuer une révision qui ne serait qu'éminente pour penser et repenser sa nouvelle politique de prévision et de provision et panser la plaie, laissée comme l'une des plus fortes séquelles de 2020, année charnière pour une éventuelle et proche relance de l'économie mondiale.

L'entreprise algérienne se trouve face à l'une des conséquences d'une fatalité économique mondiale, qui peut prendre le sens et la nomination de ce que nous appelons l'arrêt de l'économie mondiale et ses répercussions au niveau international avec la chute du pétrole Brent aux Etats Unis ⁽¹⁶⁾. Cette question ne peut relever du domaine de l'addictologie managériale ⁽¹⁷⁾.

Le management de l'exception relative aux crises imprévues nous renvoie, principalement, à la mise en place des dispositifs internes et externes à l'entreprise pour pouvoir se maintenir

¹⁶ Le lundi 20 avril 2020

¹⁷ Nous désignons par « l'addictologie managériale » l'étude des différents comportements des managers qui peuvent, sans nul doute, conduire l'entreprise à une dépendance d'une fatalité économique, commerciale et /ou financière.. Cette dernière présente des marqueurs dangereux pour la santé de l'entreprise.

sur le marché du travail et de la production. Parmi ces dispositifs, nous préconisons l'interdépendance du triptyque du soutien aux entreprises. A cet effet, nous évoquons :

- d- La mobilisation
- e- La participation
- f- La solidarité.

Ces trois éléments fondamentaux du soutien aux entreprises ne peuvent sortir des prérogatives du management de l'exception relative aux crises imprévues. Comme il s'agit de la crise sanitaire mondiale du Covid 19, la crise se présente et se définit par la crise des 3 S dans le sens de relever les trois aspects à savoir l'aspect sanitaire, l'aspect social et enfin l'aspect sécuritaire.

Bibliographie

- BERNOUX P , *La responsabilité des managers*, in Vie Sociale, 2009/3, pp.117-135
- BLONDIAUX L, *La démocratie locale la participation citoyenne : la promesse et le piège*, In Mouvements 2001/5,, n°18,pp. 44-51
- BORDELAIS P ,*Le contrôle des grandes crises épidémiques*, In Les Tribunes de la Santé, 2009/1, n° 22, pp.41-51
- BOYER A, *Le partage de l'intention*, In *Les limites de la rationalité*. Tome1, 2003,pp.267-275
- DELAYE R ,*Quelle perception du management des séniors par la génération Y*, In RIMHE, Revue Internationale du management, Homme et Entreprise, 2013/1, n°05, pp.96-105
- DELHOMMEAU L , *Principes de traitement des psychoses*. In *Figures de la psychanalyse*, 2016/1, n°31, pp.63-71
- DESCHOLDT J.P , *La puissance de la volonté*, In Napoléonica.La Revue, 2015/1, n°22n pp.6-8
- DENIS S, *L'impact du positionnement professionnel par suite de confinement et l'après confinement*, In le Journal des psychologues, 2020/7 ; n°379, pp.14-18
- DUMONT G.F , *Les quatre vérités du Covid-19*, In Population et Avenir, 2020/3, n° 748, p.3
- FRIMOUSSE S et PERETTI J.M , *Les répercussions durables de la crise sur le management*, In Questions de Management., 2020/2, n°28, pp.159-243
- GHARBI D E et al, *L'impact de l'innovation managériales sur la performance. Rôle de l'orientation marché et de l'apprentissage organisationnel*. In Revue française de Gestion.2013/6,n°235, pp.161-174
- GAUTHIER D ,*Intention et délibération*, In *Les limites de la rationalité.*, 2003, Tome1, pp.59-75
- GUENAOU M , 2019, *Culture à l'ère du numérique et pratiques juvéniles : IVA entre expressions et Big Data enrichi*/[Numéros en texte intégral12/2019 Rapport \(s\) des jeunes à la culture à l'ère du numérique aux Suds](#)
- Id. et ROUMIEL A , 2020,*La gestion des compétences dans les entreprises algétiennes. :les skills recherchées pour la performance*. In Revue Internationale des Sciences de Gestion ; n°6, Vol 3, n°1, pp.593-610
- GUESS J et traduction de CTTON Y , *Esprit d'équipe*, In Multitudes, 2016/1, n°62,pp.66-75
- HALL E.T , *La dimension cachée*,1978,254 p
- JEUDY H-P ,*La peur virale*, In Lignes, 2004/3, n° 15, pp.78-88

- JORION P , *La compréhension des crises financières et de leur répétition*, In *Savoir/agir*, 2008/2, n°04,, pp.11-18
- KEMPF A ,*Le management de l'urgence et l'urgence. « L'extension du domaine de l'urgence »* In revue française d'éthique appliquée, 2917/1, n° 03, pp.5-7
- KOKOSZKA GABAR C , *Participation à une réflexion collective*, In *Le journal du droit des jeunes*, 2009/10,n°290,pp.9-17
- LACHAUX J-P ,*Propos recueillis par Maud (Navarre), L'intention et la clé de la concentration*. In *Sciences humaines*, 2917/12, n°298, p.4
- LAGADEC P , *Gestion de crise ; nouvelle donne*. In *Sécurité et stratégie*, 2012,, 3-10, pp50-52
- LAHLOU C , *La gouvernance et les entreprises privée*. Entretiens préparés, réalisés et annotés par M.Guenaou. Oran, Publications de l'université Oran 2, Ennadar, 2017, 179 p
- LAROUB B, *Quel Etat peut imposer des « gestes- barrières' aux catastrophes écologiques ?* In *Esprit* 2020/7-8, pp.159-168
- LECOINTRE O, *Quelles réflexion sur le rôle du manager-coach*, In *Manager avec les Accords Tolèques*, 2012, pp.133 et 134
- LIIKANEN E , *Quelles leçons avons-nous apprises de la crise financière ?*, In *Revue d'Economie financière*, 2013/4, n°112, pp.111-124
- SARDON J-P , *De la longue histoire des épidémies au Covid-19*,In *Les Analyses de Populations et avenir*, 2020/8, n°26, pp.1-18
- SIMONET G, *Le concept d'adaptation ;polysémie interdisciplinaire et implication pour les changements climatiques*, in *Nature Sciences Sociétés*, 2009/4,vol.17, pp.392-401
- THERON C, *Managers de proximité et stratégie*, In *Les processus stratégiques*, 2018,, pp.159-165
- THEVENET M , *Le manager*, in *les 100mots du Management*, 2014, pp.88-106
- THIERART R-A ,*Le contrôle, Le management*,2017, pp.99-122
- VAN DER YEUGHT C, *Quelles compétences pour un management du développement durable organisationnel ? le cas des petites organisations touristiques*, 2015/4,, n°78,pp.79-98
- VIGNERON F , *Surveiller et s'unir ? Le rôle de l'OMS dans les premières mobilisations internationales autour d'un réservoir animal de la grippe.*, In *Revue d'Anthropologie des connaissances*, 2015/2, Vol9, n°02, pp.139-162
- VILANIVA P , *Les conséquences internes de la crise économique*, In *Pouvoirs* 2012/3,n° 142, pp.107-117